



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°019/2018

SÉANCE N°2 DU 26 MARS 2018

OBJET – LAVAL – PROJET CRÉMATORIUM – APPROBATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT ET DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE – DEMANDE DE L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE – OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil communautaire, légalement convoqué le 20 mars 2018, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval sous la Présidence de Monsieur François ZOCCHETTO.

AHUILLÉ : Christelle REILLON – **ARGENTRÉ** : Christian LEFORT, Marie-Odile ROUXEL – **BONCHAMP** : Gwenaél POISSON, Fabienne LE RIDOU, Jean-Marc COIGNARD – **CHÂLONS-DU-MAINE** : Loïc BROUSSEY (jusqu'à 20h07) – **CHANGÉ** : Denis MOUCHEL, Sylvie FILHUE, Olivier RICHEFOU, Nathalie FOURNIER-BOUDARD – **LA CHAPELLE-ANTHENAISE** : Jean BRAULT – **ENTRAMMES** : Didier MARQUET, Nathalie CORMIER-SENCIER – **FORCÉ** : Annette CHESNEL – **LAVAL** : François ZOCCHETTO, Hanan BOUBERKA, Marie-Cécile CLAVREUL, Chantal GRANDIÈRE (jusqu'à 20h00), Jean-Jacques PERRIN, Danielle JACOVIAC, Jacques PHELIPPOT, Alain GUINOISEAU, Sophie LEFORT, Jean-Pierre FOUQUET, Florence QUENTIN, Didier PILLON, Sophie DIRSON, Philippe HABAULT, Martine CHALOT, Bruno de LAVENÈRE-LUSSAN, Marie-Hélène PATY, Bruno MAURIN, Stéphanie HIBON-ARTHUIS, Catherine ROMAGNÉ, Aurélien GUILLOT, Georges POIRIER, Isabelle BEAUDOUIN, Claude GOURVIL, Pascale CUPIF – **L'HUISSERIE** : Jean-Marc BOUHOURS, Guylène THIBAUDEAU – **LOUVERNÉ** : Alain BOISBOUVIER, Sylvie VIELLE, Dominique ANGOT – **LOUVIGNÉ** : Christine DUBOIS – **MONTFLOURS** : Christophe CARREL (à partir de 19h30) – **MONTIGNÉ-LE-BRILLANT** : Michel PEIGNER – **NUILLÉ-SUR-VICOIN** : Mickaël MARQUET (à partir de 19h45) – **PARNÉ-SUR-ROC** : Daniel GUÉRIN – **SAINT-BERTHEVIN** : Yannick BORDE (à partir de 19h19), Christelle ALEXANDRE, Joseph BRUNEAU, Flora GRUAU – **SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX** : Marcel BLANCHET – **SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE** : Olivier BARRÉ – **SOULGÉ-SUR-OUETTE** : Michel ROCHERULLÉ

ÉTAIENT ABSENTS, REPRÉSENTÉS OU AVAIENT DONNÉ POUVOIR

Alexandre LANOË, Mickaël BUZARÉ, Gwendoline GALOU, Jean-Christophe GRUAU, Loïc HOUDAYER

Isabelle OZILLE a donné pouvoir à Fabienne LE RIDOU
Xavier DUBOURG a donné pouvoir à Bruno MAURIN
Chantal GRANDIÈRE a donné pouvoir à Stéphanie HIBON-ARTHUIS (à partir de 20h00)
Béatrice MOTTIER a donné pouvoir à Bruno de LAVENÈRE-LUSSAN
Maël RANNOU a donné pouvoir à Claude GOURVIL

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Jacques PHELIPPOT et Nathalie CORMIER-SENCIER ont été désignés pour occuper les fonctions de secrétaires de séance lors de cette réunion.

Objet : LAVAL – PROJET CRÉMATORIUM – APPROBATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT ET DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE – DEMANDE DE L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE – OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Jean-Jacques PERRIN, Conseiller communautaire, donne lecture du rapport suivant :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29, L2223-40, L5211-1,

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles R122-1 et suivants,

Vu le décret n°2011-2018 du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement,

Vu le décret n°2011-2019 du 29 décembre 2011 portant réforme des études d'impact des projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°8/2016 en date du 14 mars 2016 adoptant le principe d'une délégation de service public pour la construction et l'exploitation d'un crématorium,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°59/2017 en date du 19 juin 2017 approuvant le choix du délégataire pour la construction et l'exploitation du crématorium,

Considérant que le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Laval approuvé le 23 mai 2016 puis modifié les 19 juin 2017 et 18 septembre 2017 par délibération du Conseil communautaire, permet l'implantation d'un équipement d'intérêt général, tel qu'un crématorium en zone UE,

Considérant l'intérêt de construire le crématorium sur le site des Faluères, à proximité immédiate du cimetière, sur un terrain cadastré section ZA numéro 43 en zone UE,

Que le projet de construction et d'exploitation d'un crématorium est soumis à étude d'impact et enquête publique préalable,

Après avis favorable de la commission Services Supports,

Sur proposition du Bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1

Le Conseil communautaire approuve le principe de construction et d'exploitation d'un crématorium sur la parcelle cadastrée section ZA numéro 43 sur le site des Faluères à Laval.

Article 2

Le Conseil communautaire approuve les dossiers d'étude d'impact et d'enquête publique remis par la société OGF, délégataire.

Article 3

Le Conseil communautaire décide de solliciter l'avis de l'autorité environnementale.

Article 4

Le Conseil communautaire décide de lancer l'enquête publique et de solliciter l'autorisation de création du crématorium auprès du sous préfet de Château-Gontier.

Article 5

Le Président ou son représentant est autorisé à prendre tout acte, à faire toute demande et à signer tout document relatif à ce dossier.

Article 6

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

HUIT CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES NE PARTICIPENT PAS AU VOTE (CLAUDE GOURVIL, ISABELLE BEAUDOUIN, PASCALE CUPIF, GEORGES POIRIER, AURÉLIEN GUILLOT, CATHERINE ROMAGNÉ ET FLORA GRUAU).

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, DEUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES S'ÉTANT ABSTENUS (NATHALIE CORMIER-SENCIER ET MARIE-ODILE ROUXEL).

Le Président,

François ZOCCHETTO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-245300330-20180326-S2-CC-019-2018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2018

Publication : 30/03/2018